

Communiqué de presse

Le magazine CASH investigation a diffusé hier soir, jeudi 10 décembre à 21h une émission intitulée : Service Public : Liberté égalité rentabilité ?

Dans ce magazine, il est question de Pôle Emploi et de l'utilisation de leurs services civiques.

Voici le témoignage de l'un d'eux :

« Ce n'est pas normal, en fait. C'est du travail déguisé. Je veux que les gens se rendent bien compte que les petits jeunes qui sont là pour les aider à Pôle emploi sont des personnes qui sont sous-payées pour remplacer des gens qui sont qualifiés pour ça. Ce n'était pas juste le fait de les aider à cliquer sur les trucs, précise-t-il. On était vraiment là pour les accompagner pour l'inscription. Et au final, on s'est retrouvé à faire un travail complet. C'était vraiment les accompagner de A à Z. »

Le tout payé 580 euros par mois pour mémoire. On est bien loin des missions qui sont censées être dévolues à un service civique et qui doivent être basées : sur la solidarité, environnement, culture, citoyenneté... la liste complète est longue, mais elle ne contient nulle part : pallier aux déficits d'emplois des services publics.

Pourtant...

Difficile de ne pas faire le lien, lorsque l'on lit ça, avec les services civiques de la DGFIP, presque tous employés au niveau national à faire de l'accueil primaire comme s'ils étaient des agents titulaires. Enfin non pas tout à fait, on leur donne moins d'habilitation, pas de formation... Pour autant, cela ne les empêche pas de se retrouver parfois seuls à faire cet accueil pour pallier aux absences des collègues en charge de l'accueil ou pour ne pas pratiquer la langue de bois parce qu'il n'y a plus assez de collègues dans les services pour effectuer toutes les tâches... Là aussi, on est bien loin des missions initiales des services publics.

Là où ça devient intéressant, c'est quand on entend l'interview de Gabriel Attal, qui était alors secrétaire d'État au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Quand Elise Lucet (la journaliste) lui demande si Pôle Emploi serait capable de fonctionner sans les services civiques, sa réponse est :

« Je l'espère. Parce que sinon, ça veut dire que l'on n'est pas dans les clous du Service civique »

À la question de Mme Lucet : *Si un service de l'Etat comme Pôle emploi recourt massivement à des "Services civiques" au lieu de recruter de vrais salariés pour des tâches aussi importantes, on est dans du travail dissimulé massif ?*

Réponse de Gabriel Attal : « C'est ce qu'on est en train de regarder et d'expertiser... ».

Là encore comment ne pas faire le lien avec ce qui se passe dans nos services. **Les services civiques sont clairement là pour pallier aux suppressions d'emplois et pour délester les collègues des missions d'accueil. Les pénuries dans les services sont de plus en plus flagrantes et les services civiques ne sont qu'une méthode transitoire pour y remédier, c'est du personnel non formé et sous payé.**

La CGT Finances Publiques n'avait aucune opposition au dispositif des services civiques mais elle a toujours dénoncé leur condition d'emplois et leur rémunération, bien loin du cadre initial à la DGFIP.

Pour en revenir au sujet de l'article, pour cette fois, nous souhaiterions qu'une expertise soit faite sur les conditions d'emplois réelles des services civiques à la DGFIP et que celle-ci rejoigne Pôle Emploi. Pour nous, le constat sera sans appel : travail déguisé... parce qu'il faut bien appeler les choses par leur nom.

La CGT Finances Publiques revendique que la DGFIP recrute au niveau de ses besoins, des emplois au statut et des services civiques correctement rémunérés dans le cadre des missions qu'ils devraient exercer.

CONTACTS : • **Fanny DE-COSTER** ☎ : 06.32.08.28.56 ✉ : fanny.de-coster@cgt.fr
• **Olivier VILLOIS** ☎ : 06.32.22.71.34 ✉ : olivier.villois@cgt.fr